

Délégation générale aux ressources

Service des Assemblées

Rédaction : Danielle Biourd
Valérie Garnier

PROCES-VERBAL

Objet : **BUREAU**
Date de la réunion : **27 avril 2009**
Horaire : **10 heures 30**

communauté urbaine
GRANDLYON

Prochaines réunions

Dates :
11 mai 2009
8 juin 2009
29 juin 2009

Horaire : 10 heures 30

Lieu : Hôtel de Communauté

**PROCES-VERBAL DU BUREAU
DU 27 AVRIL 2009**

SOMMAIRE

Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 7)
Appel nominal	(p. 7)
Adoption des procès-verbaux des Bureaux des 2 et 30 mars 2009	(p. 7)
N° B-2009-0770 Mandat spécial accordé à M. le vice-président Bruno Charles pour une mission à Montréal (Canada) -	(p. 7)
N° B-2009-0771 Mandat spécial accordé à M. le vice-président Hubert Julien-Laferrière pour une mission en Ethiopie -	(p. 7)
N° B-2009-0772 Distribution des documents d'information de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 8)
N° B-2009-0773 Bron - Acquisition des lots n° 1251, 1161 et 1441 de la copropriété Le Terraillon située 5, rue Jules Védrynes et appartenant aux conjoints Kalkert -	(p. 8)
N° B-2009-0774 Bron - Acquisition du lot n° 68 dépendant du bâtiment E de la copropriété Le Terraillon située 2, rue Guynemer et appartenant à M. Camel Zemma -	(p. 8)
N° B-2009-0775 Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Tracol et appartenant aux conjoints Bertrand -	(p. 8)
N° B-2009-0776 Charly - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Flachères et appartenant aux conjoints Durieux-Trouilleton -	(p. 8)
N° B-2009-0777 Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 538, rue de Ponterle et appartenant aux conjoints Mahot -	(p. 8)
N° B-2009-0778 Dardilly - ZAC des Noyeraies - Acquisition de quatorze parcelles cadastrales situées allées de l'Aqueduc, du Levant et de l'Aurore et appartenant à l'OPH du Rhône -	(p. 9)
N° B-2009-0779 Feyzin - Acquisition de deux parcelles de terrain nu situées rue des Géraniums et appartenant à Alliadé habitat -	(p. 9)
N° B-2009-0780 Feyzin - Acquisition d'un terrain situé 3, chemin Champ Perrier et appartenant aux conjoints Maurice -	(p. 9)
N° B-2009-0781 Fontaines Saint Martin - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Fontaines et appartenant aux conjoints Huguenin -	(p. 9)
N° B-2009-0782 Genay - Acquisition de quatre parcelles de terrain situées lieu-dit Le Village et appartenant à la Commune -	(p. 9)
N° B-2009-0783 Genay - Acquisition de deux parcelles de terrain situées lieu-dit En Proulieu et appartenant à la société SNC d'Alsace -	(p. 9)
N° B-2009-0784 La Tour de Salvagny - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de la Gare, lieu-dit Chôme et appartenant au département du Rhône -	(p. 9)

N° B-2009-0785	<i>Lyon 4° - Rénovation lourde du tunnel sous la Croix-Rousse - Acquisition de trois volumes de tréfonds dépendant de la parcelle située 77, boulevard de la Croix-Rousse et appartenant à la copropriété du 77, boulevard de la Croix-Rousse -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0786	<i>Lyon 6° - Acquisition de trois parcelles de terrain nu situées rue Antoine Barbier et appartenant à la SNC Novel Genève-Lyon 6 -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0787	<i>Marcy l'Etoile - Acquisition de deux parcelles situées chemin de la Brosse et appartenant à la Commune -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0788	<i>Saint Priest - Acquisition du lot n° 2052 de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux époux Vermorel -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0789	<i>Saint Priest - Acquisition des lots n° 2050 et 2051 de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux époux Ducret -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0790	<i>Saint Priest - Acquisition du lot n° 9 de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 22, rue Maréchal Leclerc et appartenant aux époux Maghrebi -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0791	<i>Saint Priest - Acquisition des lots n° 351 et 341 dépendant de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 13, rue Juliette Récamier et appartenant aux consorts Berlioz -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0792	<i>Saint Priest - Acquisition du lot n° 2013 dépendant de l'ensemble immobilier Les Alpes dans un immeuble situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux consorts Cugno -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0793	<i>Saint Priest - Acquisition du lot n° 2103 dépendant de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 53, avenue Jean Jaurès et appartenant aux consorts Gonzalez -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0794	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue Franklin Roosevelt et appartenant à M. Lucien Bichon -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0795	<i>Vénissieux - Acquisition d'un terrain nu situé 24, rue Francis de Pressensé et appartenant à la SCI Villa Carmina -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0796	<i>Vénissieux - Acquisition d'un terrain situé 1, chemin de la Côte et appartenant aux époux Robin - Déclaration de travaux -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0797	<i>Vénissieux - Mise en demeure d'acquérir une maison d'habitation située 7, avenue de la République et appartenant à la SCI des Deux Frères -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0798	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 49, rue de la Soie et appartenant aux époux Bredaut -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0799	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble appartenant aux consorts Biegalski et situé 13, rue de la Soie - Permis de démolir -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0800	<i>Villeurbanne - Acquisition des lots n° 6 et 8 de la copropriété située 59, cours de la République et appartenant aux époux Lachaux -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0801	<i>Villeurbanne - Acquisition des lots n° 7, 15 et 20 dans un bâtiment en copropriété situé 95, route de Genas et appartenant à M. Gilbert Collet - Abrogation de la décision n° B-2007-5699 en date du 19 novembre 2007 -</i>	(p. 10)

N° B-2009-0802	<i>Bron - Revente, à la Commune, d'un tènement immobilier situé 93, avenue Pierre Brossolette -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0803	<i>Genay - Cession, à la société SCI JPPF, d'une parcelle de terrain située rue Jacquard -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0804	<i>Lyon 8° - Revente, à la Société d'aménagement et de construction de la ville de Lyon (SACVL), d'un immeuble situé 2, passage Comtois -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0805	<i>Meyzieu - Cession, à la Commune, d'une parcelle de terrain située rue de Marseille -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0806	<i>Neuville sur Saône - Cession, au département du Rhône, des emprises du collège Jean Renoir et de ses annexes situées avenue de l'Europe - Modification du bail emphytéotique conclu avec la Commune -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0807	<i>Tassin la Demi Lune - Cession gratuite, par les propriétaires de l'allée des Conifères à la Communauté urbaine, des installations d'eau potable installées dans leur parcelle située allée des Conifères - Institution d'une servitude de passage - Convention -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0808	<i>Vénissieux - Cession, à la SERL, de tous les lots appartenant à la Communauté urbaine dans la copropriété du centre commercial Vénissy -</i>	(p. 10)
N° B-2009-0809	<i>Vénissieux - Cession, à l'Association foncière logement, d'un terrain situé 2, avenue d'Oschatz -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0810	<i>Villeurbanne - Cession, à la Société lyonnaise pour la construction, d'une parcelle de terrain communautaire située 106, rue Léon Blum -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0811	<i>Lyon 4° - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de l'avenue de Birmingham et de la rue André Bonin - Cession à la Compagnie nationale du Rhône -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0812	<i>Lyon 9° - Echange, avec la Ville, de diverses parcelles de terrain nu situées dans la ZAC de la Duchère et l'îlot Roquette -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0813	<i>Meyzieu - Echange, avec la Ville, d'une parcelle de terrain située rue Hector Berlioz -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0814	<i>Genay - Libération de la parcelle de terrain située route de Saint André de Corcy et exploitée par la SARL Laforest - Convention d'indemnisation agricole -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0815	<i>Saint Fons - Libération du local commercial situé 10, rue Robert et Reynier exploité par M. Ebubekir Tosun - Convention de résiliation de bail -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0816	<i>Vaulx en Velin - Résiliation anticipée du bail commercial conclu avec la Banque alimentaire pour le local qu'elle occupe 63, rue de la Poudrette - Convention d'indemnisation -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0817	<i>Lyon 3° - Mise à disposition par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 4, rue Camille -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0818	<i>Ecully - Autorisation donnée à la Ville de déposer une demande de permis de construire portant sur une parcelle communautaire située rue du Stade -</i>	(p. 12)
N° B-2009-0819	<i>Vénissieux - Cailloux sur Fontaines - Montanay - Villeurbanne - Lyon 2° - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et une déclaration préalable -</i>	(p. 12)

N° B-2009-0820	<i>Garantie d'emprunt accordée à la société foncière d'Habitat et humanisme -</i>	(p. 12)
N° B-2009-0821	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM -</i>	(p. 12)
N° B-2009-0822	<i>Réalisation de prestations de formation pour les agents de la Communauté urbaine dans divers domaines informatiques et télécommunications - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
N° B-2009-0823	<i>Prestations de maintenance des postes de travail X 86, Unix, périphériques et logiciels associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert- Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
N° B-2009-0824	<i>Saint Fons - Saint Priest - Instances locales de l'habitat et des attributions (ILHA) - Analyse de la demande et animation de chaque instance - Consolidation des données de la demande de logement social au niveau de l'agglomération et observatoire des flux dans dix sites relevant de la politique de la ville - Choix des prestataires - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 12)
N° B-2009-0825	<i>Fourniture de produits chimiques industriels spécifiques pour le traitement des fumées destinés aux usines de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise Métaux et chimie -</i>	(p. 13)
N° B-2009-0826	<i>Travaux de réalisation et réparation de matériels spécifiques pour le traitement des eaux usées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 13)
N° B-2009-0827	<i>Travaux en station d'épuration, de relèvement et ouvrages hydrauliques en matière d'électromécanique et d'automatisme - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 13)
N° B-2009-0828	<i>Réseau de veille prospective - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 13)
N° B-2009-0829	<i>Caluire et Cuire - Place Jules Ferry - Réaménagement - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N° B-2009-0830	<i>Lyon 9° - Avenue sergent Michel Berthet - Requalification - Travaux d'éclairage public - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 15)
N° B-2009-0831	<i>Saint Priest - Voiries de desserte Renault Trucks - Axe est-ouest - Travaux de voirie et réseaux divers - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0832	<i>Saint Priest - Voiries de desserte Renault Trucks - Axe est-ouest - Travaux de génie civil-réseaux secs - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0833	<i>Saint Priest - Voiries de desserte Renault Trucks - Axe est-ouest - Travaux de plantations - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N° B-2009-0834	<i>Prestations d'infogérance du système d'information de la Communauté urbaine - Lots n° 1, n° 2, n° 3 et n° 5 - Autorisation de signer des avenants n° 1 -</i>	(p. 8)
N° B-2009-0835	<i>Saint Priest - Forêt de Feuilly - Prestations d'entretien - Lancement de la procédure de marché négocié sans mise en concurrence -</i>	(p. 12)
N° B-2009-0836	<i>Sage de l'est lyonnais - Convention d'application relative aux actions à mener au cours de l'année 2009 -</i>	(p. 13)

N° B-2009-0837	<i>Travaux en station d'épuration, de relèvement et ouvrages hydrauliques en matière de génie civil - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 13)
N° B-2009-0838	<i>Fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Endress Hauser installée sur diverses usines de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 13)
N° B-2009-0839	<i>Annulation du sommet Union européenne-Chine - Protocoles transactionnels avec les sociétés GL Events et Amplus -</i>	(p. 16)
N° B-2009-0840	<i>Lyon 5° - Rue de la 1ère Division Française Libre - Protocole transactionnel avec Veolia eau-Compagnie générale des eaux -</i>	(p. 8)
N° B-2009-0841	<i>Saint Germain au Mont d'Or - ZAC de la Mendillonne - Travaux primaires - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n° 2 -</i>	(p. 16)
N° B-2009-0842	<i>Saint Priest - ZAC Les Hauts de Feuilly - Travaux primaires - Lot n° 13 : voirie tronçon 2 - Autorisation de signer le marché de travaux -</i>	(p. 16)
N° B-2009-0843	<i>Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Mission d'architecte en chef - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0844	<i>Réalisation d'approches environnementales sur l'urbanisme (AEU®) - Autorisation de signer les accords-cadres de prestations intellectuelles -</i>	(p. 18)
N° B-2009-0845	<i>Bron - Quartier du Terrailon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0846	<i>Décines Charpieu - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0847	<i>Lyon 1er - Zone urbaine sensible (ZUS) Pentes de la Croix-Rousse - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0848	<i>Lyon 5° - Quartiers Ménival, Jeunet et Janin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Convention -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0849	<i>Lyon 7° - Quartiers de la Guillotière et de Gerland cités sociales - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Convention -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0850	<i>Lyon 9° - Quartier du Vergoin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Convention -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0851	<i>Lyon 9° - Quartier de La Duchère - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0852	<i>Oullins - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0853	<i>Pierre Bénite - Quartier Haute Roche - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0854	<i>Rillieux la Pape - Quartier de la Ville Nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -</i>	(p. 17)

N° B-2009-0855	<i>Saint Genis Laval - Quartiers des Collonges et des Barolles - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0856	<i>Vaulx en Velin - Grand projet de ville (GPV) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2009 - Conventions -</i>	(p. 17)
N° B-2009-0857	<i>Vénissieux - Grand projet de ville (GPV) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -</i>	(p. 18)
N° B-2009-0858	<i>Vaulx en Velin - Aménagement des voiries du PAE Tase - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N° B-2009-0859	<i>Lyon 1er - Rue des Tables Claudiennes - Parc de stationnement - Autorisation de signer les marchés de travaux -</i>	(p. 15)

Présidence de monsieur Gérard Collomb président

Le lundi 27 avril 2009 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 20 avril 2009 en séance par monsieur le président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Imbert A, Lebuhotel.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Claisse), MM. Philip, Arrue, Barge, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Blein), M. Sangalli.

Absents non excusés : M. David G..

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption des procès-verbaux des Bureaux des 2 et 30 mars 2009

M. LE PRESIDENT : mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Bureaux des 2 et 30 mars 2009. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix.

(Les procès-verbaux sont adoptés).

N° B-2009-0770 - Mandat spécial accordé à M. le vice-président Bruno Charles pour une mission à Montréal (Canada) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

N° B-2009-0771 - Mandat spécial accordé à M. le vice-président Hubert Julien-Laferrière pour une mission en Ethiopie - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

N° B-2009-0822 - Réalisation de prestations de formation pour les agents de la Communauté urbaine dans divers domaines informatiques et télécommunications - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2009-0823 - Prestations de maintenance des postes de travail X 86, Unix, périphériques et logiciels associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert- Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2009-0834 - Prestations d'infogérance du système d'information de la Communauté urbaine - Lots n° 1, n° 2, n° 3 et n° 5 - Autorisation de signer des avenants n° 1 - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2009-0840 - Lyon 5° - Rue de la 1ère Division Française Libre - Protocole transactionnel avec Veolia eau-Compagnie générale des eaux - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : madame Frih rapporte les dossiers numéros B-2009-0770, B-2009-0771, B-2009-0822, B-2009-0823, B-2009-0834 et B-2009-0840. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme FRIH, rapporteur : avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0772 - Distribution des documents d'information de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Cabinet du président - Direction de l'information et de la communication -

M. LE PRESIDENT : ce dossier concerne la distribution de documents dans les différents secteurs de notre agglomération. J'ai deux remarques à faire.

Premièrement, il faudra prévoir une réunion pour faire le point sur la communication du Grand Lyon, entre autres la distribution du journal, afin que chacun puisse donner son avis. Deuxièmement, je comprends que chacun soit heureux d'éditer des documents dans les différents secteurs mais je ne suis pas sûr, par contre, qu'après avoir été édités, ils soient distribués. Je ne suis pas sûr que l'efficacité soit extrême. C'est un point que j'aimerais bien revoir et sur lequel on pourrait avoir une petite discussion en Bureau.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0773 - Bron - Acquisition des lots n° 1251, 1161 et 1441 de la copropriété Le Terraillon située 5, rue Jules Védrines et appartenant aux consorts Kalkert - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0774 - Bron - Acquisition du lot n° 68 dépendant du bâtiment E de la copropriété Le Terraillon située 2, rue Guynemer et appartenant à M. Camel Zemma - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0775 - Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Tracol et appartenant aux consorts Bertrand - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0776 - Charly - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Flachères et appartenant aux consorts Durieux-Trouilleton - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0777 - Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 538, rue de Ponterle et appartenant aux époux Mahot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0778 - Dardilly - ZAC des Noyeraies - Acquisition de quatorze parcelles cadastrales situées allées de l'Aqueduc, du Levant et de l'Aurore et appartenant à l'OPH du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0779 - Feyzin - Acquisition de deux parcelles de terrain nu situées rue des Géraniums et appartenant à Alliade habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0780 - Feyzin - Acquisition d'un terrain situé 3, chemin Champ Perrier et appartenant aux époux Maurice - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0781 - Fontaines Saint Martin - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Fontaines et appartenant aux consorts Huguenin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0782 - Genay - Acquisition de quatre parcelles de terrain situées lieu-dit Le Village et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0783 - Genay - Acquisition de deux parcelles de terrain situées lieu-dit En Proulieu et appartenant à la société SNC d'Alsace - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0784 - La Tour de Salvagny - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de la Gare, lieu-dit Chôme et appartenant au département du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0785 - Lyon 4° - Rénovation lourde du tunnel sous la Croix-Rousse - Acquisition de trois volumes de tréfonds dépendant de la parcelle située 77, boulevard de la Croix-Rousse et appartenant à la copropriété du 77, boulevard de la Croix-Rousse - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0786 - Lyon 6° - Acquisition de trois parcelles de terrain nu situées rue Antoine Barbier et appartenant à la SNC Novel Genève-Lyon 6 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0787 - Marcy l'Etoile - Acquisition de deux parcelles situées chemin de la Brosse et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0788 - Saint Priest - Acquisition du lot n° 2052 de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux époux Vermorel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0789 - Saint Priest - Acquisition des lots n° 2050 et 2051 de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux époux Ducret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0790 - Saint Priest - Acquisition du lot n° 9 de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 22, rue Maréchal Leclerc et appartenant aux époux Maghrebi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0791 - Saint Priest - Acquisition des lots n° 351 et 341 dépendant de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 13, rue Juliette Récamier et appartenant aux consorts Berlioz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0792 - Saint Priest - Acquisition du lot n° 2013 dépendant de l'ensemble immobilier Les Alpes dans un immeuble situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux consorts Cugno - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0793 - Saint Priest - Acquisition du lot n° 2103 dépendant de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 53, avenue Jean Jaurès et appartenant aux consorts Gonzalez - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0794 - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue Franklin Roosevelt et appartenant à M. Lucien Bichon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0795 - Vénissieux - Acquisition d'un terrain nu situé 24, rue Francis de Pressensé et appartenant à la SCI Villa Carmina - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0796 - Vénissieux - Acquisition d'un terrain situé 1, chemin de la Côte et appartenant aux époux Robin - Déclaration de travaux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0797 - Vénissieux - Mise en demeure d'acquiescer une maison d'habitation située 7, avenue de la République et appartenant à la SCI des Deux Frères - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0798 - Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 49, rue de la Soie et appartenant aux époux Bredaut - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0799 - Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble appartenant aux conjoints Biegalski et situé 13, rue de la Soie - Permis de démolir - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0800 - Villeurbanne - Acquisition des lots n° 6 et 8 de la copropriété située 59, cours de la République et appartenant aux époux Lachaux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0801 - Villeurbanne - Acquisition des lots n° 7, 15 et 20 dans un bâtiment en copropriété situé 95, route de Genas et appartenant à M. Gilbert Collet - Abrogation de la décision n° B-2007-5699 en date du 19 novembre 2007 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0802 - Bron - Revente, à la Commune, d'un tènement immobilier situé 93, avenue Pierre Brosolette - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0803 - Genay - Cession, à la société SCI JPPF, d'une parcelle de terrain située rue Jacquard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0804 - Lyon 8° - Revente, à la Société d'aménagement et de construction de la ville de Lyon (SACVL), d'un immeuble situé 2, passage Comtois - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0805 - Meyzieu - Cession, à la Commune, d'une parcelle de terrain située rue de Marseille - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0806 - Neuville sur Saône - Cession, au département du Rhône, des emprises du collège Jean Renoir et de ses annexes situées avenue de l'Europe - Modification du bail emphytéotique conclu avec la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0807 - Tassin la Demi Lune - Cession gratuite, par les propriétaires de l'allée des Conifères à la Communauté urbaine, des installations d'eau potable installées dans leur parcelle située allée des Conifères - Institution d'une servitude de passage - Convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0808 - Vénissieux - Cession, à la SERL, de tous les lots appartenant à la Communauté urbaine dans la copropriété du centre commercial Vénissy - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0809 - Vénissieux - Cession, à l'Association foncière logement, d'un terrain situé 2, avenue d'Oschatz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0810 - Villeurbanne - Cession, à la Société lyonnaise pour la construction, d'une parcelle de terrain communautaire située 106, rue Léon Blum - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0812 - Lyon 9° - Echange, avec la Ville, de diverses parcelles de terrain nu situées dans la ZAC de la Duchère et l'îlot Roquette - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0813 - Meyzieu - Echange, avec la Ville, d'une parcelle de terrain située rue Hector Berlioz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0814 - Genay - Libération de la parcelle de terrain située route de Saint André de Corcy et exploitée par la SARL Laforest - Convention d'indemnisation agricole - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0815 - Saint Fons - Libération du local commercial situé 10, rue Robert et Reynier exploité par M. Ebubekir Tosun - Convention de résiliation de bail - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0817 - Lyon 3° - Mise à disposition par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 4, rue Camille - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

M. LE PRESIDENT : monsieur Barral rapporte les dossiers numéros B-2009-0773 à B-2009-0810, B-2009-0812 à B-2009-0815 et B-2009-0817. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. BARRAL, rapporteur : avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0811 - Lyon 4° - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de l'avenue de Birmingham et de la rue André Bonin - Cession à la Compagnie nationale du Rhône - Direction générale - Direction de la voirie -

N° B-2009-0831 - Saint Priest - Voiries de desserte Renault Trucks - Axe est-ouest - Travaux de voirie et réseaux divers - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la voirie -

N° B-2009-0832 - Saint Priest - Voiries de desserte Renault Trucks - Axe est-ouest - Travaux de génie civil-réseaux secs - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la voirie -

N° B-2009-0833 - Saint Priest - Voiries de desserte Renault Trucks - Axe est-ouest - Travaux de plantations - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : monsieur Abadie rapporte les dossiers numéros B-2009-0811, B-2009-0831 à B-2009-0833. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. ABADIE, rapporteur : avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0816 - Vaulx en Velin - Résiliation anticipée du bail commercial conclu avec la Banque alimentaire pour le local qu'elle occupe 63, rue de la Poudrette - Convention d'indemnisation - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0818 - Ecully - Autorisation donnée à la Ville de déposer une demande de permis de construire portant sur une parcelle communautaire située rue du Stade - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Unité patrimoine -

N° B-2009-0819 - Vénissieux - Cailloux sur Fontaines - Montanay - Villeurbanne - Lyon 2° - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et une déclaration préalable - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2009-0835 - Saint Priest - Forêt de Feuilly - Prestations d'entretien - Lancement de la procédure de marché négocié sans mise en concurrence - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : monsieur Blein rapporte les dossiers numéros B-2009-0816, B-2009-0818, B-2009-0819 et B-2009-0835. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. BLEIN, rapporteur : avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : en ce qui concerne le dossier n° B-2009-0816 sur la Banque alimentaire, je rappelle aux maires qu'ils ont dû recevoir un courrier de la Banque alimentaire pour qu'ils apportent une contribution. Je pense qu'il serait bien que les uns et les autres contribuent, Lyon a d'ailleurs répondu favorablement, car la Banque alimentaire fait un travail formidable, et travailler avec elle est un signe que l'agglomération lyonnaise est derrière.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0820 - Garantie d'emprunt accordée à la société foncière d'Habitat et humanisme - Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2009-0821 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM - Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

M. LE PRESIDENT : madame Pédrini rapporte les dossiers numéros B-2009-0820 et B-2009-0821. Madame Pédrini, vous avez la parole.

MME PÉDRINI, rapporteur : avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0824 - Saint Fons - Saint Priest - Instances locales de l'habitat et des attributions (ILHA) - Analyse de la demande et animation de chaque instance - Consolidation des données de la demande de logement social au niveau de l'agglomération et observatoire des flux dans dix sites relevant de la politique de la ville - Choix des prestataires - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission habitat -

M. LE PRESIDENT : monsieur Brachet rapporte le dossier numéro B-2009-0824. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

M. BRACHET, rapporteur : simplement, je précise que les deux tableaux comportent des erreurs. Il faut les réduire aux deux premières colonnes cumulant sur 4 ans car les deux dernières colonnes, en refaisant l'opération, multiplient le tout sur 16 ans, ce qui est inutile. Par conséquent, il faut opérer cette modification et s'en tenir aux prévisions qui sont, en formule basse, à 278 668 € TTC ou, en formule haute, à 623 116 € TTC.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0825 - Fourniture de produits chimiques industriels spécifiques pour le traitement des fumées destinés aux usines de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise Métaux et chimie - Direction générale - Direction de l'eau -

N° B-2009-0826 - Travaux de réalisation et réparation de matériels spécifiques pour le traitement des eaux usées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de l'eau -

N° B-2009-0827 - Travaux en station d'épuration, de relèvement et ouvrages hydrauliques en matière d'électromécanique et d'automatisme - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de l'eau -

N° B-2009-0836 - Sage de l'est lyonnais - Convention d'application relative aux actions à mener au cours de l'année 2009 - Direction générale - Direction de l'eau -

N° B-2009-0837 - Travaux en station d'épuration, de relèvement et ouvrages hydrauliques en matière de génie civil - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de l'eau -

N° B-2009-0838 - Fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Endress Hauser installée sur diverses usines de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : monsieur Reppelin rapporte les dossiers numéros B-2009-0825 à B-2009-0827 et B-2009-0836 à B-2009-0838. Monsieur Reppelin, vous avez la parole.

M. REPELIN, rapporteur : avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0828 - Réseau de veille prospective - Autorisation de signer les marchés - Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : monsieur Bret rapporte le dossier numéro B-2009-0828. Monsieur Bret, vous avez la parole.

M. BRET, rapporteur : il s'agit de prestations intellectuelles sur différentes thématiques comme Métropole pour tous, Métropole des savoirs et Métropole dans la mondialisation, ce qui contribue au sein de la Communauté urbaine à se forger une image correspondant à la prospective. Ces prestations mériteraient d'avoir une plus large diffusion auprès de l'ensemble des élus de la Communauté urbaine. D'ailleurs, dans le cadre de la métropole des savoirs, on réfléchit à la manière d'obtenir une médiatisation plus importante.

M. LE PRESIDENT : je trouve, en effet, que ce dossier est important et qu'il devrait être repris à l'avenir car ce qui se fait est primordial et en même temps trop confidentiel et pas assez en synergie avec les autres acteurs intellectuels de la cité. A titre d'exemple, la bibliothèque municipale de Lyon organise des conférences qui, quelquefois, sont faites sur les mêmes thèmes que ce que peut faire la Métropole des savoirs. J'ai dit l'autre jour à monsieur Molin que je souhaitais que l'on puisse harmoniser tout cela. On le fera dès que l'on aura un nouveau directeur de la direction prospective et stratégie d'agglomération.

Mme PEDRINI : en commission d'appel d'offres, il a été exprimé le souhait d'associer les universités à ce travail. Il avait semblé que c'était quelque chose qui n'était peut-être pas fait suffisamment.

M. BRET : cette préoccupation est légitime et présente mais, dans les lots qui ont été attribués et peut-être dans ceux qui le seront après le marché négocié, il y a un certain nombre d'équipes de chercheurs et d'universitaires qui ont répondu et qui ont été retenus dans la procédure.

M. LE PRESIDENT : c'est bien car cela fait partie du travail du Grand Lyon de croiser avec les universités.

Pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0829 - Caluire et Cuire - Place Jules Ferry - Réaménagement - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : madame Vullien rapporte le dossier numéro B-2009-0829. Madame Vullien, vous avez la parole.

MME VULLIEN, rapporteur : avis favorable sur ce dossier, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : puisqu'on parle de ligne de transport, peut-être que monsieur Rivalta peut donner quelques informations sur le fonctionnement de la ligne T4 et sur le mouvement qui a eu lieu lors de l'inauguration.

M. RIVALTA : tout d'abord, le personnel n'est pas celui de la Communauté urbaine, ni du Sytral, mais bien celui de Kéolis Lyon. La mise en service de la ligne T4 s'est très bien déroulée. Je crois qu'aujourd'hui, c'est un véritable succès car, même à 19 heures 30, le tramway est plein pour monter aux Minguettes. Il est assez unanimement reconnu que la qualité de l'environnement, la requalification urbaine et l'image que cela redonne de Vénissieux sont complètement différentes de ce qu'elles étaient avant et je pense que c'est un choix majeur qui est apprécié par les habitants de Vénissieux. La liaison, surtout, avec la gare multimodale de Vénissieux est importante, sans doute il faudra travailler avec la Région pour améliorer la qualité de l'espace de façon à avoir quelque chose au goût du jour avec la gare de Vaise et le terminus de la ligne D du métro.

M. LE PRESIDENT : c'est l'un des sujets que je vais aborder cette semaine avec monsieur Guillaume Pépy.

M. RIVALTA : sur le reste, les choses se passent très bien et je pense qu'il y a un accord unanime des habitants qui considèrent qu'on les a traités comme des citoyens à part entière dans cette agglomération. D'après un récent sondage, quand on demande la préoccupation première des habitants de l'agglomération, là où il faut continuer à faire des investissements, ils parlent des transports qui arrivent en premier avec un taux de l'ordre de 55 à 60 %, y compris devant les espaces verts, à 40 %. Plusieurs questions ont été posées mais les transports restent aujourd'hui un élément déterminant. Je pense que cela vient du fait que le milieu économique a complètement compris que c'était aussi pour lui une nécessité, que sur l'environnement, la sensibilité de nos concitoyens augmente de plus en plus et que sur la notion de lien social, on n'a qu'à le voir au niveau des Minguettes, c'est une véritable potentialité.

Pour le reste, on a demandé à Kéolis de changer un certain nombre de procédures pour permettre d'améliorer la qualité de fonctionnement du réseau. A titre d'exemple, sur le temps de pause qui est un des éléments de discussion, un chauffeur prend son service, quand il arrive en bout de ligne avant de repartir et d'après une étude de fréquence qui est faite, il reste 20 à 30 minutes, voire 15 minutes en fonction du redépart, pour redéployer le circuit. On veut réduire ce temps de pause pour effectivement faire tourner plus de bus, ce qui ne veut pas dire que le salarié va travailler plus. Il s'arrêtera plus tôt, à savoir que les 20 à 30 minutes de pause seront décomptées à la fin mais, à ce moment-là, c'est un nouveau chauffeur qui prend le relais. Si on veut améliorer la fréquence et l'offre, il faut que les bus tournent plus vite, il n'y a pas vraiment d'autre solution.

Evidemment, cela fait partie de ces conflits. La loi prévoit que l'on travaille 1 607 heures, en réalité les chauffeurs ne travailleront pas plus que cela, c'est la réorganisation du temps de travail qui est en cause et qui est la notion du service public. Petit à petit, ce conflit est en train de changer de nature parce qu'il y a eu 1 200 grévistes sur 4 500 salariés de Kéolis, le jour de l'inauguration. Il y en avait 800 le lendemain, 600 par la suite et aujourd'hui 200 sur la fameuse grève de 55 minutes. Concernant cette grève, j'ai redit dernièrement au président du Conseil général que, lorsqu'on a mis en route le service minimum, on n'a pas voulu toucher à ce genre de chose comme on n'a pas voulu toucher au droit de retrait et il a fallu que je me batte avec Kéolis car les chauffeurs ne veulent pas laisser leur tramway en cours de route. En effet, lorsqu'ils s'arrêtent à une station et descendent pour dire qu'ils sont en grève, on imagine la réaction des gens à l'intérieur, qui sont quelquefois pas plus payés et sans doute moins payés pour beaucoup par rapport à eux.

La réaction a tellement été vive que, l'autre jour, un délégué syndical a demandé son droit de retrait, c'est-à-dire rentrer au dépôt parce qu'il se sentait menacé par les gens. Il faut éviter d'envenimer tout cela, c'est un peu l'objectif de la manœuvre, cela ne sert à rien, mais en même temps il faut rappeler que les concitoyens sont excédés par ce genre de grève. Quand ils sont dans un tramway et subissent les arrêts de travail pendant une heure, bien évidemment les choses ne sont pas nécessairement bien prises.

Cette grève durera jusqu'au 1^{er} mai 2009. L'unité syndicale est en train d'exploser. Vraisemblablement, la CFDT, la CFTC et peut-être FO vont se retirer du processus, ce qui permettra de reprendre les discussions sur les choses logiques. Après, il est difficile de juger mais, à un moment donné, il faut savoir ce que l'on veut. Il y avait un accord syndical qui interdisait l'ouverture des points de vente TCL entre 12 et 14 heures. Or, aujourd'hui, on a une population qui a complètement évolué et qui va chercher son abonnement, souvent entre 12 et 14 heures, et qu'il est incompréhensible pour elle de trouver porte close.

Ces accords syndicaux ont donc été remis en cause. Il faut réadapter le processus. Je rappelle de toute façon que c'est l'argent de l'usager qui trouve que c'est déjà trop cher, c'est l'argent de l'impôt de la Communauté urbaine, du Conseil général et du versement de transport.

J'attire aussi l'attention sur le versement de transport. Jusqu'à présent, on avait 3 à 4 % de croissance du versement de transport. Cela est important sur 230 M€ et le mois de février est un mois mauvais car la masse salariale des entreprises est en train de diminuer. Comme on est au pourcentage de la masse salariale, on est pour l'instant à 0 % de progression du versement de transport sur les mois qui viennent. Si jamais ce versement de transport continue à baisser, ce sont les ressources du Sytral qui continueront à baisser et on aura des responsabilités à prendre ici. Après, il n'y a pas de mystère. C'est pour cela que, dans le contexte actuel, il faut être attentif à la situation sur le personnel de Kéolis Lyon mais, en même temps, d'un autre côté, au moment où toutes les entreprises sont en train de licencier, où les gens sont sur des sièges éjectables, on a créé 80 emplois pour la mise en service de la ligne T4.

Comme le stipule l'article 122-12, il y a trois candidats à la reprise de la gestion du réseau : Kéolis Lyon, Transdev RATP et Véolia, -je rappelle que le précédent contrat s'élevait à 1,5 milliard d'euros pour 6 ans et que le présent risque d'atteindre 1,6 milliard d'euros-, ces trois entreprises sont obligées de reprendre le personnel avec ses statuts, ses avantages, etc. Ce sont des gens qui sont sur le financement du secteur privé tout en ayant une pérennité de fonctionnement et de statut identique à la fonction publique. A partir de là, il faut effectivement faire attention à tout cela et que la modernisation du fonctionnement du personnel aille dans le sens des besoins des concitoyens, c'est-à-dire le service public et que cela ne passe pas forcément par toujours plus de postes, même si on en crée et, en même temps, il faut que l'on fasse des rotations supplémentaires.

Je rappelle que le plan de mandat, pour l'investissement des 6 ans à venir, s'élève encore à 1 milliard d'euros, semblable au plan de mandat précédent, ce qui fait plutôt le bonheur du monde économique et ce qui fera le bonheur des concitoyens.

M. LE PRESIDENT : si je me souviens bien, le salaire minimum net, en début de carrière, est de 1 300 €.

M. RIVALTA : il s'agit effectivement de 1 300 € net sans compter les mutuelles, les primes, les tickets restaurant, etc. Globalement, à niveau égal, par rapport à ce qu'un chauffeur trouverait dans le secteur privé, il gagne 30 % de plus par rapport aux chauffeurs du privé, chez Philibert entre autres. Un chauffeur conduit 27 heures 30 par semaine.

Mme PEYTAVIN : je souhaite revenir sur l'inauguration de la mise en service de la ligne T4. Il est vrai qu'il est assez étonnant de faire une inauguration entourée de CRS et j'avoue que je l'ai très mal vécu car ce qui devait être un moment de fête et de bonheur s'est transformé en cauchemar. Certains élus étaient présents, messieurs Blein et Coulon, je souhaite d'ailleurs les remercier pour avoir assisté à cette inauguration malgré les insultes et les projections d'œufs. C'est toujours assez humiliant de se faire traiter de la sorte, même si leurs revendications syndicales ou autres doivent se faire au sein de l'entreprise. Heureusement que les habitants de Lyon et de Vénissieux ont répondu présents et sont venus nombreux utiliser les rames qui étaient gratuites à ce moment-là jusqu'au soir, avec des animations festives et culturelles. Malgré tout, cela a laissé un goût amer mais je rejoins ce qu'a dit monsieur Rivalta, à savoir que cette mise en service a remporté un énorme succès. Ce tramway ne désempt pas, il est très utilisé, apprécié et il en dégage une très grosse fierté.

M. LE PRESIDENT : lorsqu'on a vu qu'il y avait les CRS, j'ai demandé à les faire partir de manière à aller vers les grévistes. Il est vrai que cette inauguration n'a pas été très agréable. Sur le reste, je dois rencontrer prochainement une représentation de la CGT mais évidemment je resterai sur la position indiquée par monsieur Rivalta, à savoir qu'il s'agit d'une négociation avec Kéolis et non avec le Grand Lyon et le Sytral.

Pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0830 - Lyon 9° - Avenue sergent Michel Berthet - Requalification - Travaux d'éclairage public - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Missions territoriales - Vaise -

N° B-2009-0859 - Lyon 1er - Rue des Tables Claudiennes - Parc de stationnement - Autorisation de signer les marchés de travaux - Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission déplacements

M. LE PRESIDENT : monsieur Buna rapporte les dossiers numéros B-2009-0830 et B-2009-0859. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. BUNA, rapporteur : avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président. J'ajoute simplement, pour le dossier n° B-2009-0859, qu'il est urgent d'engager les travaux puisque le permis de construire va s'achever mi-juin.

M. LE PRESIDENT : lorsque je vois périodiquement des associations que le Grand Lyon subventionne largement, du style Pignon sur Rue, condamner la non-politique du Grand Lyon sur les modes doux, alors qu'on y met 90 M€, voire plus, pour que cela soit une vraie politique, avec les manifestations du Crieur Public, si monsieur Buna pouvait leur dire qu'ils manifestent contre les gens qui brisent les Vélo'V', ce serait déjà le premier point, car lorsqu'il n'y aura plus de vélos, il n'y aura même plus besoin d'ascenseurs à vélos.

M. BUNA : il faudra voir cela avec les maires des 1er et 4° arrondissements.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0839 - Annulation du sommet Union européenne-Chine - Protocoles transactionnels avec les sociétés GL Events et Amplus - Direction générale - Direction des relations internationales -

M. LE PRESIDENT : monsieur Daclin rapporte le dossier numéro B-2009-0839. Monsieur Daclin, vous avez la parole.

M. DACLIN, rapporteur : avis favorable sur ce dossier, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : voilà un dossier qui a connu quelques difficultés mais ce sont des tribulations qui étaient imprévisibles pour le Grand Lyon. On en aura peut-être quelques autres comme cela. Il est dur aujourd'hui d'organiser des sommets internationaux.

M. DACLIN : pour ce cas particulier, les gesticulations du président de la République ont entraîné la chute de ce sommet.

M. LE PRESIDENT : quoi qu'il en soit, cela n'aurait pas été facile. Pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0841 - Saint Germain au Mont d'Or - ZAC de la Mendillonne - Travaux primaires - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n° 2 - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel -

M. LE PRESIDENT : monsieur Bouju rapporte le dossier numéro B-2009-0841. Monsieur Bouju, vous avez la parole.

M. BOUJU, rapporteur : avis favorable sur ce dossier, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0842 - Saint Priest - ZAC Les Hauts de Feuilly - Travaux primaires - Lot n° 13 : voirie tronçon 2 - Autorisation de signer le marché de travaux - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel -

N° B-2009-0858 - Vaulx en Velin - Aménagement des voiries du PAE Tase - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : monsieur Crimier rapporte les dossiers numéros B-2009-0842 et B-2009-0858. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. CRIMIER, rapporteur : avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président. Je me permets de donner une information à mes collègues. Le devenir de l'usine Tase qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, semble se diriger maintenant vers la reconstruction d'un bâtiment réplique à l'intérieur, derrière cette façade, et la préservation du bâtiment de direction situé à l'angle. On se dirige vers une solution qui semble agréer l'ensemble des Communes concernées et du Grand Lyon puisqu'il y a eu, dernièrement, une conférence de presse où plusieurs vice-présidents y assistaient.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0843 - Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Mission d'architecte en chef - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel -

N° B-2009-0845 - Bron - Quartier du Terrailon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0846 - Décines Charpieu - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0847 - Lyon 1er - Zone urbaine sensible (ZUS) Pentès de la Croix-Rousse - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0848 - Lyon 5° - Quartiers Ménival, Jeunet et Janin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Convention - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0849 - Lyon 7° - Quartiers de la Guillotière et de Gerland cités sociales - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Convention - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0850 - Lyon 9° - Quartier du Vergoin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Convention - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0851 - Lyon 9° - Quartier de La Duchère - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0852 - Oullins - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0853 - Pierre Bénite - Quartier Haute Roche - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0854 - Rillieux la Pape - Quartier de la Ville Nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0855 - Saint Genis Laval - Quartiers des Collonges et des Barolles - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0856 - Vaulx en Velin - Grand projet de ville (GPV) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0857 - Vénissieux - Grand projet de ville (GPV) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

M. LE PRESIDENT : monsieur Charrier rapporte les dossiers numéros B-2009-0843 et B-2009-0845 à B-2009-0857. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. CHARRIER, rapporteur : avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0844 - Réalisation d'approches environnementales sur l'urbanisme (AEU®) - Autorisation de signer les accords-cadres de prestations intellectuelles - Délégation générale au développement urbain -

M. LE PRESIDENT : monsieur Reppelin rapporte le dossier numéro B-2009-0844. Monsieur Reppelin, vous avez la parole.

M. REPELIN, rapporteur : avis favorable sur ce dossier, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : pas d'opposition ?

Adopté.

M. LE PRESIDENT : avant de lever la séance, je voudrais donner la parole à monsieur Abadie pour qu'il explique la situation urbaine dans laquelle sa commune et le Grand Lyon se trouvent par rapport au pôle de gendarmerie.

M. ABADIE : oui, merci monsieur le président de me donner la parole. Comme chacun le sait, j'ai deux grands dossiers dans ma commune, le dossier de la ZAC Castellane qui est en cours de consultation, le choix de l'aménageur sera fait d'ici la fin de l'année, et le grand projet de gendarmerie, projet qui avait déjà posé problème puisqu'on était prêt pour la ZAC depuis plus de trois ans et l'arrivée de ce projet est venu percuter la ZAC. Il a fallu tout remettre en cause, cela avait été fait, on a trouvé un accord et, normalement, ce 14 avril devait avoir lieu la signature avec le groupement local GCC qui avait été retenu pour le dépôt du permis de construire, les travaux devant commencer cet été.

Je rappelle que c'est un projet important puisqu'il portait sur plus de 500 logements, représentant des mètres carrés importants. Ma collègue de Bron connaît bien cette problématique puisque c'est le transfert de la totalité de la caserne Raby et d'autres personnes qui devait se faire.

Chacun connaît le dossier et a travaillé avec les problématiques que cela posait pour Bron et sur la commune de Sathonay Camp. Ce qui me chagrine, c'est qu'il a fallu attendre le moment de la signature du contrat qui devait avoir lieu ce 14 avril 2009 pour que le préfet reçoive une lettre du ministère lui disant que ce projet était ajourné mais on sait bien que cet ajournement est plutôt un abandon du projet.

Je ne vais pas rentrer dans les détails car c'est très long, énormément de gens qui ont travaillé dessus m'ont appelé. Je rappellerai simplement que le groupement GCC est inquiet car il s'agit de 400 emplois pendant trois ans sur la commune de Sathonay Camp qui sont mis en cause alors que l'on parle aujourd'hui de plan de relance. Ce groupement est intervenu auprès des élus de la majorité pour obtenir un rendez-vous qui aura lieu demain auprès du ministère. Bien entendu, en tant que maire de la Commune, ils m'ont demandé de les accompagner. J'ai bien sûr accepté pour défendre les intérêts de la Commune.

Entre temps, notre président est intervenu jeudi dernier auprès de madame la ministre pour défendre le dossier. Celui-ci s'est entendu dire qu'elle était heureuse de découvrir ce dossier, ce qui est très surprenant, car elle était, auparavant, au ministère de la défense. Donc, elle découvre le dossier et précise qu'elle n'a pas l'argent. Cela me chagrine car si on relit les lois de finances 2008 et 2009, le dossier de Sathonay Camp était prévu. Je ne vais pas rentrer dans la polémique, je verrai ce qui me sera dit à ce moment-là. D'ailleurs, mon collègue Patrick Bouju m'accompagnera demain en tant que vice-président à l'urbanisme qui suit le dossier de la ZAC puisqu'il y a des interactions entre la ZAC et sa problématique de gendarmerie.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des collègues qui m'ont apporté leur soutien, certains ont même écrit. Je remercie également le président de la Région, monsieur Queyranne, député de la circonscription et qui va également envoyer un courrier pour me défendre, ainsi que mon conseiller régional et certains élus qui m'apportent leur soutien. Je pense que la réunion de demain sera la même réponse qui a été faite à notre président et je pense que l'on en partira avec un échec mais il me semble qu'il faut aller plus loin et qu'il faudra intervenir et notamment dans le cadre du plan de relance, auprès de monsieur Fillon et du président de la République. Merci de m'avoir donné la parole.

Mme GUILLEMOT : je souhaiterais simplement rappeler l'historique du projet et dire que la ville de Bron a toujours été hostile au départ de la caserne Raby. Là où je rejoins mon collègue Pierre Abadie, c'est sur la gouvernance. De la même façon que lui, je l'ai appris lors des vœux, il y a près de dix ans, et on a été reçu ensemble par le préfet qui s'est excusé. A l'heure actuelle, il n'y a aucun courrier officiel et je sais que, depuis six mois, il n'y a pas de crédit de paiement. A chaque fois, je regardais s'il y avait des crédits de paiement puisque à Bron, c'est près de 2 000 habitants qui quittent la commune alors qu'on vient d'en gagner 3 500. C'est près d'une vingtaine d'assistantes maternelles et c'est pratiquement la moitié d'un groupe scolaire. On s'est déjà vu avec monsieur Abadie pour les problèmes d'écoles notamment et il y a vraiment quelque chose qui ne va pas dans ce ministère. On est baladé depuis dix ans sur ce problème. Il se trouve en plus qu'à Bron, ils ont déposé des permis de construire pour ravalier les façades, il y a trois ans, et changer les volets l'année dernière. C'est un dossier sur lequel on n'y comprend plus rien.

M. LE PRESIDENT : il se trouvait que je rencontrais madame Alliot-Marie dans le cadre de la réforme des métropoles où l'ensemble des associations d'élus étaient reçues. Evidemment, j'en ai profité pour lui faire part de ce dossier en lui disant que le Grand Lyon avait négocié avec l'ensemble des responsables du ministère et que, depuis, on avait engagé non seulement les réflexions mais les travaux du point de vue voirie et assainissement induisant un coût maximum et qu'aujourd'hui le projet ne se ferait pas. Donc, c'était totalement intolérable. Evidemment, on ira à Matignon pour plaider le dossier.

M. RIVALTA : quelle est notre position par rapport aux décisions qui ont été prises sur le CFAL ?

M. LE PRESIDENT : le Grand Lyon a pris acte mais je pense que tous ceux qui avaient mené les grands combats là-bas vont continuer à les mener car j'ai vu beaucoup de députés prendre position très fortement.

Fin de la séance à 11 heures 45.